

Protocole de Préinscriptions 2023-2024 BREST EQUITATION

Afin de réserver votre place pour l'année prochaine, nous vous proposons de vous préinscrire

A partir du 8 mai 2023, vous pouvez déposer au bureau ou dans la boîte aux lettres devant le bureau, le dossier d'inscription complet comprenant :

NOUVEAUTE FIN DES FORMULES TRIMESTRIELLES

Formule à l'année

- O - ce document signé
- O - le document de droit à l'image signé
- O - un chèque pour la licence (né en 2005 et après 25€ ; né en 2004 et avant 36€)
- O - un chèque de 65€ pour la cotisation à l'association Brest Equitation
- O - un ou plusieurs chèques pour la formule annuelle à payer avant janvier 2024

O- NOUVEAUTE IBAN si prélèvements en 8 fois d'octobre à mai

O - la fiche navette

Tous les documents sont disponibles au bureau ou sur notre site internet brest-equitation.com

Suite à la réception du dossier complet nous vous inviterons à télécharger l'application JAICHEVAL, nous vous enverrons un lien internet et un code pour effectuer le choix du créneau de cours en ligne :

- à partir du samedi 10 juin 9h00 Pour les cavaliers à poney
- à partir du samedi 17 juin 9h00 Pour les cavaliers à cheval

La cotisation et la licence seront encaissées entre fin juin et début août non remboursable.

La formule sera encaissée en septembre. Pour les débutants les formules seront encaissées que fin septembre. Si vous arrêtez avant début octobre les séances effectuées vous seront facturées au tarif unitaire de la carte de 10H. La licence et la cotisation ne sont pas remboursables. A partir d'octobre aucun remboursement de la formule ne sera possible.

Paiement échelonné : Vous avez la possibilité de faire 3 chèques pour la formule à l'année encaissés avant janvier 2024 (Précisez la date d'encaissement au dos des chèques et le nom du cavalier, attention en cas d'abandon après le 1^{er} octobre les deux chèques non encaissés ne seront pas restitués et seront encaissés selon l'échelonnement convenu). Ou par prélèvements d'octobre à mai 2024.

ATTENTION : la souscription a une formule annuelle vous engage sur la période concernée. En contrepartie nous nous engageons à réserver une place au cavalier inscrit dans un créneau de son niveau. Vous bénéficiez également du privilège de choisir ce créneau dans la limite de son niveau et des places disponibles grâce aux préinscriptions. De ce fait nous ne rembourserons pas de cotisation et de licence à la suite de ces préinscriptions. Cependant, vous pouvez attendre septembre pour inscrire un cavalier si vous avez un doute. Les inscriptions restent ouvertes toute la saison.

L'année est à payer d'avance et ne sera pas remboursée en cas d'abandon si ce n'est pas de notre fait.

NOUVEAUTE Carte de 10h

Pour les cavaliers qui choisissent la formule carte 10h elle est sans engagement et valable sur tout la saison. Vous n'êtes donc pas inscrit à un programme et pas prioritaire. Vous devez téléphoner 72h avant la reprise souhaitée pour vous y inscrire. Vous n'avez donc pas besoin de vous préinscrire le 10 ou 17 juin 2023

Je soussigné(e), affirme avoir pris connaissance du règlement des préinscriptions aux cours d'équitation hebdomadaires.

(Rayer si inutile) parent ou tuteur du (de la) cavalier(ère)

Fait à lesignature